

## **l'idée**

### Balade gourmande à Hoste

L'Office de tourisme de la Communauté de communes de Freyming-Merlebach organise une balade gourmande à Hoste, le dimanche 4 septembre. Un parcours de 11 km attend les participants, et leur fera découvrir les villages de Hoste et de Cappel. Six points de restauration seront aménagés sur le tracé.  
 Tarifs : 28 € pour les adultes et 13 € pour les enfants âgés de 5 à 12 ans. Inscriptions jusqu'au 15 août auprès de l'office de tourisme communautaire, au 03 87 90 53 53.



Didier Lockwood se produira avec la jeune violoniste Chloé Kiffer, originaire de Moselle. Photo RL

## **concert à sarreguemines**

### Didier Lockwood et Chloé Kiffer sur scène

Dans le cadre de la tournée Jeunes talents réalisée en partenariat avec le conseil départemental de la Moselle, le célèbre violoniste Didier Lockwood et sa cousine Chloé Kiffer se produiront à l'hôtel de ville de Sarreguemines le samedi 21 mai à 20 h 30.  
 Le duo sera accompagné au piano par Ruiqi Fang. Lancée le 6 mai dernier à Metz, la tournée jeunes talents parcourt les diverses villes du département (Thionville, Dieuze, Maizières-lès-Metz...), l'objectif étant d'offrir des scènes aux artistes mosellans et les faire mieux connaître des habitants. L'autre atout pour les musiciens est de transmettre leur passion et de proposer un répertoire accessible à tous.  
**Prix : 5 €, réservations à l'Office de tourisme de Sarreguemines au 03 87 98 80 81 ou sur le site www.sarreguemines.fr**

## **à saint-avold**

### Symphonia, une comédie musicale

Samedi 21 mai à 20h, le centre culturel Pierre Messmer de Saint-Avold accueillera sur scène cent dix personnes dont trois classes de l'école primaire Crusem. Tous travaillent depuis septembre pour être au top dans la comédie musicale Symphonia sur le chemin des toiles.  
**• Symphonia, sur le chemin des toiles, le samedi 21 mai à 20h au centre culturel Pierre Messmer. Tarif : 12 € en prévente à l'office de tourisme, 14 € sur place.**

## Pays de Bitche : contrôles payants

Dimanche soir, était organisée à Montbronn, au Pays de Bitche, la Waldfecht, manifestation qui réunit chaque année plusieurs centaines de personnes. La 6<sup>e</sup> fête du genre rassemblait les amateurs de fiesta et de spécialités à l'asperule odorante. Une vaste opération de sécurité a été organisée par la compagnie de gendarmerie de Sarreguemines, elle a mobilisé les personnels des communautés de brigades de Bitche et de Sarreguemines, mais aussi la Brigade motorisée (BMO) et le Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (Psig). Au total, les gendarmes ont relevé onze infractions de conduite en état alcoolique, et une infraction de conduite avec des produits stupéfiants.

## ■ SOCIAL

# CO<sub>2</sub>, charbon et spéculations

800 salariés sur le carreau. Ou une intégration d'EDF. Ou un coup de pouce de l'État qui maintient Uniper à flot. Jean-Pierre Damm, délégué FO à la centrale Huchet, évoque les scénarii possibles de l'application de la taxe CO<sub>2</sub> de François Hollande. Et se dit inquiet.

**A**près une intervention du PDG d'Uniper et un comité central d'entreprise, le délégué syndical FO de la centrale Émile-Huchet, Jean-Pierre Damm, en sait un peu plus sur l'impact de la taxe CO<sub>2</sub> annoncée par le président de la République.  
**La visibilité est meilleure sur les conséquences de cette taxe ?**  
 Jean-Pierre DAMM : « Ça sent mauvais. Très mauvais. Même si on imagine que François Hollande et Ségolène Royal ont raison sur le fait que mécaniquement les prix vont augmenter. Alors oui, depuis l'annonce le 25 avril, le prix du mégawatt a augmenté de 2 €. Mais la taxe fait augmenter le coût de revient de l'électricité produite avec du charbon de 25 €. Si c'était valable pour toute l'Europe, le mécanisme tenait. Là, seule la France va se l'imposer. On ne sera plus concurrentiels. »

**Autrement dit, l'utilisation des tranches à charbon n'est plus rentable...**  
 « Voilà. On appelait les tranches à charbon puis à gaz pour assurer les pointes au niveau national. Là ce sera le charbon en dernier recours. Mais vu le coût... »  
**Techniquement, on peut se passer de ces ajustements au charbon ?**  
 « Difficilement ! Quand ces tranches sont sollicitées, c'est pour des imprévus. Et à l'heure du dérèglement climatique, on ne sait pas sur quel pied danser. Un jour, les gens relancent le chauffage ; le lendemain, il fait chaud ! Les températures sont de moins en moins prévisibles. Alors pour les pointes, on ira acheter l'électricité charbon produite en Allemagne, même s'ils commencent à réduire leurs parcs. »

**Donc il y aura une solution ?**  
 « Ça dépend. À l'hiver 2012, particulièrement rude, il n'y avait plus de réserve nulle part en Europe pour le thermique. Et si on en vient à ne plus assurer la production de pointe, on aura des black-out, plus ou moins conséquents dans le temps et dans l'espace. »

**La démarche de François Hollande est un geste vers l'environnement, éventuellement vers le nucléaire...**  
 « Oui, mais on n'assure pas les pointes avec ces productions qui mettent du temps à redémarrer. Et le renouvelable, éolien ou photovoltaïque, n'est pas disponible tout le temps. Le souci, c'est l'intermittence de ces productions. »

**Et vous avez une suggestion ?**  
 « En fait il faut sérieusement commencer à songer au stockage de l'énergie, pour pallier cette intermittence. Je suis sûr qu'en

2050, ce sera faisable. »  
**Et personne n'y aurait déjà songé ?**  
 « Si, si. Il y a des études, des projets comme Hydor. On transforme l'électron en hydrogène et avec une électrolyse inversée, ça redevient des électrons. Mais pour passer au test grandeur nature, ça a un coût. Et en France, pour ce type d'innovation, il y a trop de contraintes administratives. Alors tout reste au stade embryonnaire... »  
**Des contraintes administratives ?**  
 « Si on prend l'exemple des forages pour le gaz de houille, auxquels je ne suis pas opposé à condition de transparence et de surveillance neutre, entre le projet et le premier trou, il faut huit ans. Dans d'autres pays, c'est trois ans. Et même si quelqu'un trouve la recette pour des batteries géantes, pour stocker l'énergie, je suis sûr qu'il y aura un esprit chagrin pour dire qu'une batterie contient un produit chimique et qu'en cas de fissure ce sera le drame. Bref, ce n'est pas pour demain. »

**À l'annonce du président de la République, en avril dernier, vous évoquiez 80 licenciements secs possibles à Saint-Avold pour la tranche charbon. Et aujourd'hui ?**  
 « Le PDG a été clair, il considère Uniper comme victime de dommages collatéraux de la Taxe CO<sub>2</sub>. Pour faire simple : ou l'État trouve des solutions, des mesures financières de compensation, et Uniper demandera à l'actionnaire de rester en France, soit il n'y aura pas de compensation et là, vraisemblablement, on peut supposer que l'actionnaire se retirerait. On serait alors dans une procédure de liquidation pour tout Uniper France. Ce qui veut dire 800 personnes sur le carreau, dont 130 sur le site de Saint-Avold qui emploie 80 personnes pour le fonctionnement de la tranche charbon. Mais là, tous les scénarii sont ouverts. »

**Quand les salariés seront-ils fixés ?**  
 « En juin auront lieu les déclarations de l'annonce de François Hollande. L'échéance finale pour savoir si Uniper reste ou non en France, ce sera le 30 octobre. »  
**D'autres issues possibles ?**  
 « Oui, on peut imaginer que les tranches à charbon s'arrêteraient. Ou que les salariés des centrales rejoindraient EDF. Mais ça intègre bien d'autres paramètres et on ne peut faire que des spéculations. »

**Propos recueillis par Vincent TRIMBOUR.**



Jean-Pierre Damm évoque une alternative au charbon : « Le stockage de l'énergie, pour pallier l'intermittence des énergies renouvelables. Mais en France, qui veut se lancer dans de l'innovation, quand on sait toutes les contraintes administratives ? » Photo RL

## ■ JUSTICE forbach

### « En quoi boire vous rend voleur ? »

A la barre, c'est un jeune homme de 19 ans qui se présente. Il est poursuivi pour un vol commis à Forbach le 25 octobre dernier. « Apparemment, votre casier judiciaire est vide, mais je viens de recevoir une note qui m'indique qu'il n'est pas à jour, et que vous avez eu une condamnation pour le même type de faits il y a quelques semaines seulement à Metz », lance le président.  
 Le jeune Sarregueminois se montre peu loquace. « Là, vous avez subtilisé un smartphone et une paire de lunettes de soleil de marque dans la voiture de quelqu'un, devant une discothèque. Pourquoi ? », demande le juge.  
 « J'avais bu », se justifie le garçon. « Il va falloir me dire

*en quoi boire vous rend voleur ! rétorque le président. Et que faites-vous de votre vie ? »*  
 Après un timide « rien », le jeune homme, qui habite chez ses parents, se dit à la recherche d'un emploi, « mais je ne sais pas trop dans quel domaine ». « Vous avez un baobab dans votre paume, qu'il va falloir scier ! », s'emporte le président.  
 « Visiblement, vous êtes sur une mauvaise pente », ajoute le procureur, qui requiert des travaux d'intérêt général et une obligation de recherche de travail. Le tribunal condamne finalement le prévenu à 140 heures de travaux d'intérêt général avec un sursis de trois mois.

## freyming-merlebach

### Querelle de voisinage

Il a déjà été convoqué plusieurs fois, mais ne s'est jamais présenté. Au tribunal de Sarreguemines, l'homme de 36 ans, s'est finalement rendu à la barre sans avocat. Il est poursuivi pour violence avec usage ou menace d'une arme, suivie d'incapacité n'excédant pas huit jours.  
 Le 20 mai 2015, alors que ses voisins déménagent, une altercation éclate entre lui et le père de famille. Selon les témoignages des voisins, l'individu crache à ses pieds et l'insulte. La situation dégénère et la police doit intervenir. Le voisin accuse l'homme de l'avoir frappé à l'aide d'une barre de fer. Les différents témoignages corroborent ses propos. Devant le tribunal, le prévenu dément. « C'est lui qui m'a frappé ! » « Il semblerait surtout que vous avez des problèmes récurrents avec vos voisins. Beaucoup se sont plaints de votre comportement agressif et que vous provoquiez régulièrement des nuisances dans le quartier », rétorque le président. L'avocat de la victime insiste sur la gravité des actes de l'individu, « aussi bien physiques que psychologiques. Les enfants de mon client sont traumatisés par cet épisode. Ils ont assisté à la scène et ont du mal à s'en remettre. Les conséquences pour cette famille sont graves ».

Le ministère public requiert quatre mois de prison avec sursis et une interdiction du port d'armes durant deux ans. Le tribunal le condamne à cette peine.

## sarreguemines

### Cannabis en prison : un mois ferme

Le casier du prévenu compte seize mentions. Il est déjà incarcéré à la prison de Sarreguemines depuis le mois de février. C'est d'ailleurs là-bas qu'il a commis son méfait. Le 16 mars, il a ramassé trois boulettes de cannabis parachutées par-dessus la grille dans la cour de l'établissement pénitentiaire.  
 Il était donc jugé en comparaison immédiate, pour usage de stupéfiants en récidive. Il a affirmé au juge avoir trouvé les boulettes « par hasard ». Un discours auquel le procureur ne croit pas. « Les personnes qui

*jettent le cannabis ne sont pas des philanthropes ! Il est certain que ce n'était pas un hasard... »*  
 Le ministère public a d'ailleurs affirmé vouloir lutter de façon énergique contre le cannabis en détention. Il requiert deux mois ferme.  
 L'avocate de la défense a quant à elle soutenu que les boulettes n'étaient pas destinées à son client, soulignant par ailleurs que ce dernier avait déjà subi des sanctions disciplinaires en prison. Finalement, le tribunal condamne le prévenu à un mois de prison supplémentaire.

## ■ ANIMATION

# Warndt Weekend : une palette d'activités biculturelles

Du 26 au 29 mai, le Warndt Weekend proposera plus d'une cinquantaine de manifestations dans plusieurs communes de Sarre et de Moselle-Est. Le coup d'envoi sera donné à l'Hôpital mercredi 25 mai.

## **L**e Warndt Weekend, c'est quoi ?

Organisée sous l'égide de l'Eurodistrict SaarMoselle, cette 16<sup>e</sup> édition s'étale sur quatre jours du 26 au 29 mai prochain. Au sein de l'espace transfrontalier, elle implique des associations françaises et allemandes, des fédérations, des offices de tourisme des communes et des inter-communalités. L'espace concerne les communautés de communes ou d'agglomérations de Creutzwald, Saint-Avold, Freyming-Merlebach et Forbach ainsi que le Stadtverband de Sarrebruck. La Ville de L'Hôpital fait son entrée dans le Warndt Weekend en organisant la manifestation d'ouverture le mercredi 25 mai et en offrant un éventail de six animations.

## **Les thématiques proposées**

Les partenaires ont fait preuve d'originalité et de diversité. Nature, culture, sport, musique, histoire et bien d'autres seront mises à l'honneur à travers une cinquantaine de manifestations franco-allemandes. Au menu, de grands classiques comme les randonnées guidées, promenades découverte, balades à vélo, expositions artistiques, visites de musées et de sites historiques, concerts, événements sportifs et culturels, détente en forêt, marchés aux puces...

## **Les nouveautés**

Douze nouveautés sont au programme dont les plus originales sont une randonnée sportive pour tous à partir du Birkenhof Nassweiler (chèvrerie) organisée par Grossrosseln ;

une soirée musicale BBQ & Blues au pavillon de chasse de Karlsbrunn ; un tournoi de tennis de table transfrontalier à L'Hôpital et le Jojo's Festival dédié au répertoire rock sur le site du Puits 2 à L'Hôpital ; une exposition de photos de l'Association des mineurs de L'Hôpital sur les puits de mine et les cités minières ; quatre balades à vélo transfrontalières organisées par le club cycliste SaintAvelo ; un vide-greniers nocturne à Saint-Avold ; une sortie ornithologique à la découverte des oiseaux en compagnie du Gencal à la carrière de Saint-Avold ; une journée commémoration au cimetière militaire américain à Saint-Avold ; un concert à la maison Güth de Hoste, une habitation paysanne lorraine authentique du XVII<sup>e</sup> siècle ; une marche nordique à Cocheren ; une visite de la casemate Wotan à Spichenen...

## **Les autres animations**

Des visites commentées sont prévues sur les sites historiques de la route de la Ligne Maginot aquatique de Barst et Hoste, un vide-greniers à Hombourg-Haut, une visite de l'ancien château médiéval, du château Barrabino et de la tour du Schlossberg à Forbach. À partir du Parc Explor Wendel de Petite-Rosselle, randonnée sur le sentier du Galibot ou encore une randonnée de nuit au départ de Morsbach sur trois parcours. Le musée Les Mineurs Wendel présentera l'histoire du charbon de sa découverte à la fin de son exploitation, le parcours du mineur et sa vie quotidienne en famille. Sur l'ensemble du Parc Explor



Le Prof. Dr. Meinrad Maria Grewenig, directeur général du Patrimoine Culturel Völklinger Hütte, a accueilli Peter Gillo, directeur du Regionalverband de Sarrebruck et président de l'Eurodistrict SaarMoselle, Roland Roth, vice-président de l'Eurodistrict SaarMoselle et président de Sarreguemines Confluences ainsi que l'ensemble des partenaires. Photo DR

le dimanche 29 mai, les visiteurs découvriront des animations de jeux populaires, démonstrations du travail du mineur et d'autres attractions. À Grossrosseln, promenades commentées au jardin forestier ou en forêt avec un aperçu de la sylviculture et du travail des gardes forestiers.  
 Parmi les autres activités traditionnelles, randonnée de Saint-Jacques de Compostelle de Forbach à Hombourg-

Haut et balade culturelle et culinaire entre le Château de Sarrebruck et le Burghof de Forbach.  
 L'ensemble minier classé de Velsen résonnera présent avec des visites de la machine d'extraction à vapeur et une exposition artistique et artisanale dans la salle attenante ; la manifestation artistique « Colors of Velsen » dans l'ancien bâtiment administratif de la mine avec la présentation d'œuvres de

près de 60 artistes allemands français et luxembourgeois et des visites à travers la mine-découverte.  
**Ouverture du 16<sup>e</sup> Warndt Weekend le mercredi 25 mai à 19 h à l'Espace Detemple de L'Hôpital. Le programme complet est téléchargeable sur le site www.saarmoselle.org ou renseignements au 0049 681 506 8013.**

## du 26 au 29 mai en sarre et en moselle-est